

TIPI

Titres Payables par Internet

Un nouveau service offert par votre collectivité pour payer vos factures dès janvier 2013

Un moyen de paiement sûr, facile et rapide

Le paiement par Internet vous permet de régler vos factures par carte bancaire quand vous le souhaitez de façon sécurisée (service disponible 7j/7 et 24h/24).

Le mode d'emploi est simple

- ✓ Vous vous munissez de votre avis de paiement (facture Accueil de loisirs, loyer, portage de repas à domicile,…). Tous les renseignements nécessaires au paiement figurent sur la facture.

- ✓ Vous vous rendez sur le site internet de la commune, *www.boisdamont.fr*, sur l'une des pages de votre choix :

  ➢ Sur la page d'accueil

  NOUVEAU : vous utilisez un service public municipal (Accueil de Loisirs, Portage de repas à domicile, Location d'un appartement,…), dès le 1er janvier 2013, vous pourrez payer votre facture par CB directement sur le site du ministère du budget :

  TIPI
  (Titres Payables Par Internet)
  Client « titre »

  Liberté • Égalité • Fraternité
  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

  Cliquez sur le logo.

  ➢ Sur les pages Vivre à Bois d'Amont / Enfance et jeunesse

  NOUVEAU :
  Dès le 1er janvier 2013,
  vous pouvez payer votre facture par CB sur le site suivant :



- ✓ Vous saisissez les renseignements demandés.

- ✓ Vous vérifiez et validez les informations affichées à l'écran.

- ✓ Vous êtes orientés vers la page de paiement sécurisé pour saisir les coordonnées de votre carte bancaire.

- ✓ Vous validez.

- ✓ Vous recevez dans votre messagerie électronique la confirmation de votre paiement

Votre facture est réglée.